

SECURITE

SEMCO PASSE
À L'EXPORT

LA PMI NORD-ISÉROISE SPÉCIALISTE DES BARRIÈRES DE CONTRÔLE D'ACCÈS LOGNE DÉSORMAIS VERS LE MARCHÉ INTERNATIONAL AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Par Jérémy Durand

Permettre à tous les usagers de l'espace public de mieux vivre ensemble et se partager la ville de manière intelligente, durable et sécurisée. C'est l'ambition affichée et le leitmotiv de Semco. L'entreprise basée à Rochetoirin a déposé 18 brevets pour l'« aide à la mobilité des usagers dans l'espace urbain ». En d'autres termes, Semco imagine, conçoit et fabrique principalement des barrières et portiques de sécurité fixes, pivotantes, coulissantes ou sélectifs (ndlr : avec un passage adapté pour les vélos, personnes à mobilité réduite et piétons uniquement). Ces arcades d'acier servent à sécuriser les entrées de zones piétonnes, parcs et parkings. La PMI élabore aussi des clous podotactiles pour le marquage des zones d'éveil au sol qu'on voit par exemple au niveau des arrêts de tramways et en gares. Des petits clous d'un diamètre de 25 mm, à la surface rugueuse et aux propriétés antidérapantes, qui s'avèrent très utiles pour les personnes atteintes de cécité ou à mobilité réduite.

DU SUR-MESURE
POUR LES COLLECTIVITÉS

L'éventail des produits estampillés Semco présente une belle envergure si l'on prend en compte la construction de kiosques à journaux, à restauration rapide... « Nous en fabriquons pour le monde entier, que ce soit Rio, Sydney, Singapour... » énumère le PDG, Jean-Pierre Pollini, confiant, « On a fourni, par exemple, 120 kiosques au Portugal grâce à notre partenaire JC Decaux ». Les clients principaux du leader technologique français en matière de contrôle d'accès sont les collectivités,



via des appels d'offres. Neuf commerciaux de Semco restent continuellement à l'écoute des desideratas des différents services techniques. « Si 50% de nos produits sont standards, nous en réalisons 30% à des dimensions particulières et 20% sur-mesure pour notre clientèle. La Ville de Strasbourg, qui compte 170 000 vélos pour 270 000 habitants, nous a sollicités pour des range-vélos spécifiques ! » confie Jean-Pierre Pollini.

Semco, bien identifié sur le marché national, suisse et belge, a commencé cette année à travailler avec le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Italie, l'Estonie et le Maroc. « Nous ne disposons pas de moyens illimités pour nous développer de façon durable, donc, il faut avancer de manière structurée,

REPÈRES

■ Création :

1986, par Pierre Descombes et racheté en 2016 par Jean-Pierre Pollini

■ Activité :

conception, fabrication et distribution de contrôle d'accès et systèmes de fermeture spécifiques dans l'espace public.

■ Implantation :

Doissin et le Pin (production), Rochetoirin (bureau d'études, commercial et administratif)

■ Effectifs :

30 salariés

sinon, il y a un risque de dispersion et de dépenses inefficaces » poursuit-il. Pour établir la stratégie de son entreprise, Jean-Pierre Pollini s'est engagé dans « Go Export+ ». Outre une aide financière, ce programme soutenu par la Région Auvergne Rhône-Alpes met à contribution un consultant qui distille des conseils adaptés à la société pour l'aider à se lancer ou s'affirmer sur le marché international. « Business France nous a permis d'approcher des personnes jusqu'ici inaccessibles. Sur un voyage organisé pour le salon CES de Las Vegas, j'ai pu discuter avec le patron du bureau recherches de Ford Monde ! » illustre Jean-Pierre Pollini qui vise 35% de Chiffre d'Affaires supplémentaire. La petite PME a désormais tout pour devenir une grande. ■

STATIONNER INTELLIGENT

Dès 2009, Semco a créé la gamme CEMAVIL, dédiée à la gestion intelligente du stationnement à durée limitée en voirie. Elle est même devenue le premier intégrateur de solutions technologiques dans ce domaine. En permettant de détecter de façon digitale via des capteurs où se trouvent les places de parking et stationnement disponibles, l'entreprise made in Nord-Isère permet de « redynamiser les centres-villes en augmentant les rotations devant les commerces et en diminuant le nombre de « véhicules ventouses » qui restent plus de 7 jours au même emplacement ». Des écrans peuvent être mis en place à l'entrée de certaines rues pour indiquer le nombre de places libres. « A Paris il faut 17 minutes en moyenne pour arriver à se garer, c'est énorme ! Notre dispositif contribue à réduire les émissions de CO² » explique Jean-Pierre Pollini.

